

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)
Place des Halles
28019 Chartres cédex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Chartres Métropole (28)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20003318100013

Code postal / Ville : 28019 Chartres cédex**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 24A030**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service marchés publics - Tél : +33 237234064 - Mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature, formulaire DC1 ou document équivalent
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 ou équivalent)

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 18 octobre 2024 - 15:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** 1-Prix des prestations (40%)

2-Valeur technique (60%)

Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** **Affaire 24A030 - Mission d'animation du dispositif de veille et d'accompagnement des copropriétés dans le cadre d'un POPAC****Classification CPV :** 79311000**Type de marché :** Services

Description succincte du marché : Les prestations, objet du marché, consistent en la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'animation du dispositif de veille et d'accompagnement des copropriétés dans le cadre du programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) sur le territoire de Chartres Métropole.

Lieu principal d'exécution : Territoire Chartres métropole

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée hors TVA : 150000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

- Le marché est décomposé en 3 phases :

1-Approfondissement du repérage des copropriétés fragiles, production d'indicateurs de fragilité des copropriétés (3 missions)

2-Accompagnement et animation de 10 copropriétés fragiles (2 missions)

3-Actions de sensibilisation, d'information générale ou ciblée et expertises ponctuelles sur l'ensemble de l'agglomération

- Marché de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

- Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

- Financement : ressources propres et subventions

- Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 5%.

- Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Date d'envoi du présent avis

11 septembre 2024